



# Musique et création sonore pour le théâtre et la danse

---

Du 27 avril au 12 mai 2023

---

70 heures - 10 séances de 7h00

---

09h30 > 13h00 et 14h00 > 17h30

---

2 100 € / stagiaire - Formation éligible au CPF

---

À Trempo - 6 bd Léon Bureau 44200 NANTES

---

Contact : Tél : 02 40 46 66 33 - sandrine@trempo.com - www.trempo.com

---

## Public / Prérequis

Musicien-ne ayant une pratique instrumentale ou vocale confirmée, des connaissances en composition et arrangement et une pratique de la MAO.

## Aptitudes

Capacité d'écoute, d'analyse et de travail en groupe.

## Objectifs

- Comprendre les intentions du metteur en scène et du chorégraphe.
- Gérer le timing et le budget liés au projet de création sonore.
- Définir la bonne instrumentation (acoustique, électrique, électronique).
- Enregistrer des instruments additionnels à partir d'une partition établie.
- Ajouter des enregistrements de bruitages (sound design).
- Utiliser Ableton Live en spectacle (organisation de la session, l'automation, mixage...).
- Identifier les différents contrôleurs midi et capteurs permettant de déclencher des fichiers sons et MIDI.
- Appliquer les techniques de prise de son en live.
- Multidiffuser et spatialiser le son.

## Méthodes

Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, d'exercices pratiques et de mises en situation.

## Modalités d'évaluation

Exercices pratiques, QCM.

## Compétences

À l'issue de la formation le·la stagiaire sera capable de :

- Concevoir et réaliser une création sonore adaptée au théâtre et à la danse.
- Collaborer avec des équipes de travail pluridisciplinaires.

## Intervenant

Sébastien GUÉRIVE : compositeur, arrangeur, musicien/interprète pour le spectacle vivant (concerts, danse, théâtre), formateur MAO.

Cédric Le GUILLERM : compositeur et directeur artistique (films, théâtre, installations).

## Informations complémentaires

Ce module de formation fait partie du parcours de formation intitulé « Développer des activités complémentaires à l'activité de musicien·ne » (bloc de compétences 3 du titre de Musicien·ne des Musiques Actuelles)

## Accessibilité

L'ensemble de nos locaux est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres types de handicap (sensoriel, psychique, déficience intellectuelle ou cognitive) un entretien préalable sera réalisé avec le référent handicap de Trempo afin de vérifier l'adéquation entre le handicap et le projet de formation.

Contact du référent handicap : [wilfrid@trempe.com](mailto:wilfrid@trempe.com)